

F.C.T.V.A. :

Les dépenses éligibles sont en baisse, le montant du FCTVA s'élèvera pour l'année 2018 à 54 000 € au lieu de 88 000 €.

Amortissements :

La somme de 61 027.20 € représentant la dotation aux amortissements a été affectée sur divers programmes.

Dette communale :

En 2017, le remboursement de la dette s'est élevée à :

Annuités sur emprunts en cours	479 268.00 €
Pour 2018, la prévision s'établit à	465 202.73 €
comprenant Capital	370 970.73 €
et Intérêts	94 232.00 €
soit une diminution de	- 14 065.27 €

On peut prévoir une simulation pour un prêt globalisé de 218 903.54 € pour financer les programmes suivants :

OSCA	20 000.00 €
Stand de tir	16 366.99 €
Achat centre Bourg	63 254.30 €
Voirie 2016	105 621.97 €

Inscriptions des nouveaux travaux prévus :

Travaux	Dépense	Subvention	Autofinancement	Emprunt
Logement de la boulangerie	60 000.00	30 000.00		30 000.00
Aménagement des espaces publics	245 000.00	122 500.00		122 500.00
Restauration église de la Canourgue	30 600.00	9 180.00		21 420.00
Extension cimetièrre la Canourgue	15 000.00			15 000.00
Extension cimetièrre Auxillac	15 000.00			15 000.00
Acquisitions de matériels	6 493.28		6 493.28	
Eclairage public	24 425.30		24 425.30	
TOTAL	396 518.58	161 680.00	30 918.58	203 920.00